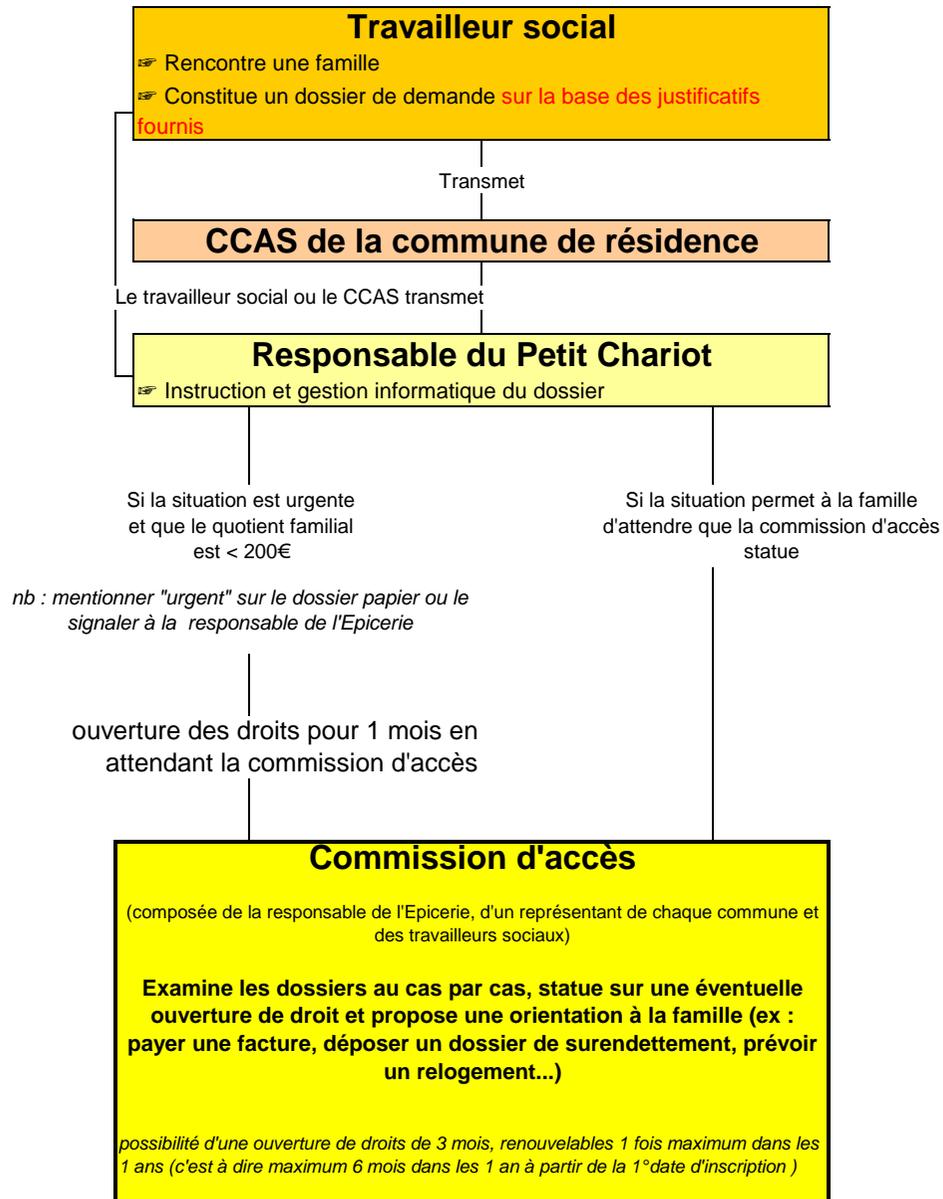
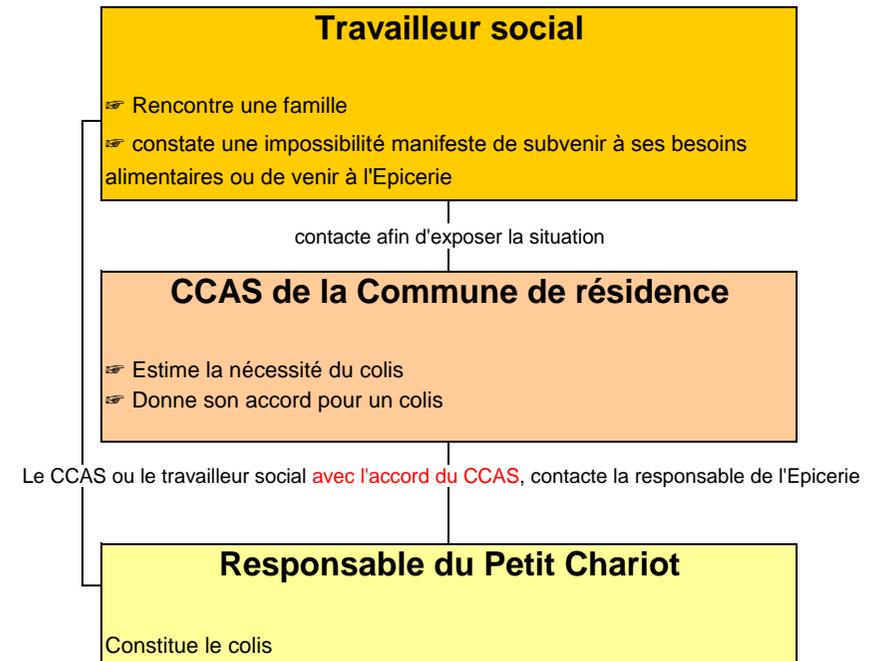


CIRCUIT D'UNE DEMANDE CLASSIQUE



CAS PARTICULIER : le colis d'urgence

Si une famille se trouve en très grande difficulté, un colis peut lui être attribué, sans qu'il ne soit nécessaire de constituer un dossier



Les termes de la convention passée entre le Petit Chariot et les CCAS

" L'aide alimentaire prendra la forme d'un colis d'urgence disponible sous 24H (hors week end). Ce colis type comprendra des aliments nécessaires pour nourrir une personne ou une famille pendant 48H."

"Il appartient au CCAS de définir les critères d'attribution d'aide d'urgence"

INFORMATIONS PRATIQUES

Contact LE PETIT CHARIOT

Delphine HUMBEY, responsable - Conseillère ESF
SIVOM ACCORD - Epicerie Solidaire "Le Petit Chariot"

1, allée Thirode
71380 SAINT MARCEL
03 85 42 72 42 ou 06 79 33 46 73
Fax : 03 85 42 72 49
le.petit.chariot@wanadoo.fr

Personnes à contacter pour les demandes de colis d'urgence

☆ à SAINT REMY :

Martine SALADIN, Responsable CCAS - Nadia VERNIAUT,
Responsable accueil, comptabilité, adjointe à la DVSC

03.85.90.90.40

Gilles GOUDET, Directeur général des services
Dominique REGNAULT, Vice Présidente du CCAS

03.85.42.54.51

03.85.93.49.34 ou

03.85.93.50.16

☆ à SAINT MARCEL :

Dominique CHAUDRON, directrice CCAS ou Catherine BIERRY

03.85.42.22.15

☆ à CHAMPFORGEUIL :

Florence BONNEAU, CCAS - Annie SASSIGNOL, Vice
Présidente du CCAS - Pierre LAGOUTTE, 1^{er} Adjoint - René
GUYENNOT, Maire

03.85.41.41.02 (CAP) ou

03.85.97.19.20 (Mairie)

☆ à SEVREY :

Lydia GIRAUD, CCAS
Pierre JUSSELIN, Vice Président CCAS
Bernard DUPARET, Maire

03.85.92.93.70

06.10.78.89.34

06.82.02.15.32

☆ à LUX :

Mme GUILLOT, élue CCAS

06.20.39.51.15

MAJ octobre 09



CIRCUIT D'UNE DEMANDE POUR

L'ACCES AU PETIT CHARIOT